

**RENOUVELLEMENT PERSONNE COMPETENTE
EN RADIOPROTECTION SOURCES NON SCELLEES
ET/OU SOURCES SCELLEES**
Du 15 au 18 mars 2021

<p>Lieu : Paris (17^{ème} arrondissement)</p>	<p>Objectifs :</p> <p>Actualiser les connaissances techniques et réglementaires d'une personne compétente en radioprotection exerçant cette activité régulièrement, dans le secteur industrie et recherche</p> <p>Option : sources radioactives non scellées et/ ou scellées</p>
<p>Public : Personne compétente en radioprotection exerçant cette activité dans le secteur industrie et recherche: sources radioactives non scellées et /ou sources scellées Avoir son certificat PCR en cours de validité (validité de 5 ans déterminée par la date du module théorique)</p> <p>Intervenant : Formateur externe certifié</p> <p>Recyclage : Tous les 5 ans</p> <p>Durée : 4 jours</p> <p>Dates : Les 15, 16, 17 et 18 mars 2021</p>	<p>Programme :</p> <p>Actualisation des connaissances techniques et réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Réactualisation des connaissances.- Calcul de débit de dose et de protection- Risques liés aux appareils émettant des rayonnements ionisants et aux sources non scellées.- Risques de dispersion des radioéléments et protections adaptées.- Procédures de gestion de déchets- Zonage- Détection et mesure des rayonnements ionisants- Gestion d'une situation radiologique dégradée ou accidentelle- Contrôles internes de radioprotection <p>Contrôle des connaissances : Contrôle oral individuel des connaissances et savoir-faire basé sur le rapport d'activité du candidat et une évaluation sous forme d'un questionnaire à choix multiples.</p> <p>Suite à la réussite au contrôle des connaissances et savoir-faire, un certificat de formation d'une validité de cinq ans, est délivré par l'organisme certifié.</p> <p>Pré-requis :</p> <p>Le stagiaire doit fournir à son inscription :</p> <ul style="list-style-type: none">- la copie de l'avis FAVORABLE d'aptitude à exercer la fonction de PCR ;- un justificatif de votre employeur prouvant la fonction de PCR pendant 1 an au moins depuis 5 ans maximum ;- un rapport d'activité justifiant des missions accomplies en tant que PCR (sources radioactives non scellées) au cours des cinq dernières années. <p>Un guide de rédaction du rapport est fourni</p> <p>Les stagiaires devront s'équiper d'une calculatrice scientifique et de leurs dosimètres</p>
<p>Inscription et remise du rapport d'activité :</p> <p>Date limite d'inscription : le 18 février 2021</p> <p>Inscription sur le site https://www.sirene.inserm.fr/ Sur « Demander une formation » : Région : Ile de France / Domaine : Hygiène et sécurité</p> <p>Contacts : Julie MAZEL- Catherine SUSSEST Formation continue DR Paris 7 Inserm – Immeuble Kadence – 86 rue Régnault 75640 Paris cedex 13 Tel : 01 81 70 72 30 / 01 81 70 72 28 Mail : formation.paris7@inserm.fr</p>	